



Migration ville-à-ville en Méditerranée Renforcer les capacités urbaines à travers les partenariats

Institutionnalisation du groupe des parties prenantes de la ville

Première Consultation

Note de Concept et Agenda

Contexte

L'action Migration de ville à ville en Méditerranée - Renforcer les partenariats pour les capacités urbaines (**MC2CM - RUCP**) est une initiative régionale en Afrique du Nord dans le cadre du « fonds fiduciaire d'urgence de l'UE en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique » (le « fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique ») (EUTF) qui vise à contribuer à la promotion de systèmes de gouvernance de la migration basés sur les droits dans la région, en mettant l'accent sur l'intégration et l'inclusion.

Le projet s'appuie sur le réseau de partenaires et d'acteurs locaux établi dans le cadre de la phase I (2015-2018) et de la phase II (2018-2021) du projet de migration de ville à ville en Méditerranée (MC2CM). Elle s'appuie également sur les apprentissages résultant de la publication de 22 profils migratoires des villes, de plus de 50 événements de dialogue technique, politique et thématique, et de 21 actions ciblées des villes mises en œuvre dans ces phases précédentes.

Alors que les deux premières phases du programme se sont concentrées sur l'avancement du rôle des villes en tant qu'agents de la migration et sur l'établissement d'un large réseau de pairs entre les villes des deux rives de la Méditerranée, cette phase entreprendra une analyse en profondeur dans 4 villes sélectionnées au Maroc et en Tunisie, afin d'améliorer la gestion de la migration dans les pôles urbains.

Le cadre des **Partenariats des Capacités Migratoires pour la Méditerranée**, de par la dimension de la « gouvernance », réitère la pertinence des partenariats multi acteurs, multi niveaux, pour une gouvernance de la migration pérenne et optimale.

Le partenariat pour les capacités migratoires se matérialisera à travers l'institutionnalisation du groupe de parties prenantes de la ville, qui vise à **renforcer la coordination et le dialogue entre elles**, afin de relever les défis communs et de saisir les opportunités qui se présentent, **grâce à la synergie des compétences et des expertises**.

Objectifs des consultations

Quatre consultations pour chaque ville seront organisées au cours de cette phase, visant à institutionnaliser le groupe de parties prenantes de la ville et à intégrer la migration dans la planification stratégique de la ville. Des discussions et des réunions préliminaires ont eu lieu avec les villes, afin d'identifier et de recenser les principales parties prenantes, les acteurs et les partenaires qui soutiennent la ville à gérer les questions liées à la migration.

Ces consultations serviront également de base pour élaborer les feuilles de route de la planification stratégique de la ville.

L'objectif spécifique de la première consultation est d'aligner la vision des différentes parties prenantes, et de formaliser l'engagement et le mécanisme de coordination entre les acteurs.

La deuxième consultation, aura un cachet technique et servira à élaborer un plan d'action pour le développement d'une feuille de route de la planification stratégique de la ville, et de cartographier les besoins, les opportunités et les priorités au niveau local.

La troisième consultation qui aura une dimension technique, vise à développer la matrice pour le suivi et l'évaluation du plan d'action.

La consultation finale constituera une discussion formelle en vue de l'approbation d'une feuille de route de planification stratégique pour la ville.

Méthodologie de la première consultation

La première consultation formelle sera inaugurée par la délégation de l'UE, ainsi que par les institutions nationales. Elle se tiendra en personne, avec les principaux acteurs, la ville et les parties prenantes qui tiendront les discussions en personne dans la municipalité, et l'équipe de la MC2CM qui assistera à la réunion.

Les langues officielles seront le français et l'arabe. Les discussions seront régies conformément à la règle de Chatham House.

Les termes de référence officiels pour l'institutionnalisation du groupe de parties prenantes de la ville seront envoyés à la ville une semaine avant la réunion, afin de recueillir les réactions et d'adapter le document en fonction de leurs besoins et de leur vision. Le document sera présenté par la ville lors de la réunion et pourra être modifié si nécessaire. Les termes de référence constitueront la fondation de la formalisation de l'engagement des parties prenantes.

En outre, au cours de la réunion, et sur la base des termes de référence, différents rôles de coordination seront attribués à chaque partie prenante, en fonction de leur domaine d'expertise.

Après la réunion, une version mise à jour des termes de référence sera partagée avec toutes les parties prenantes, pour leur ratification et adoption officielle.

Agenda - 7 Novembre 2023

10 :30 – 10 :45

Discours de bienvenue

- Projet MC2CM RUCP
- Ville de Tunis

10 :45 – 11 :00

Tour de Table



11 :00 -12 :00	<p><u>Présentation des termes de référence</u> <i>Modération : Souhaib Khayati, Expert local</i></p> <p><u>Attribution des rôles de coordination pour chaque partie prenante</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Ville de Tunis <p><i>Modération : Souhaib Khayati, Expert local</i></p>
12 :00 – 12 :30	<p><u>Pause Café</u></p>
12:30 – 13:00	<p>Discussion et étapes futures</p> <p><i>Modération : Souhaib Khayati, Expert local</i></p>